

## État de compte et dates limites des paiements

### État de compte

Un état de compte, à jour, est disponible en tout temps, via le portail étudiant Symbiose (<http://symbiose.ugo.ca/>). Nous recommandons aux étudiants de consulter périodiquement leur état de compte.

1. Accéder à la rubrique **Mon dossier étudiant**
2. Cliquer sur **Mon état de compte**
3. Sélectionner le trimestre concerné, afin obtenir le solde dû et le détail des transactions portées à votre compte.

Une copie papier de l'état de compte est également transmise par la poste, chaque trimestre, approximativement trois (3) semaines avant la date correspondant au versement final, à tous les étudiants ayant un solde payable à leur compte financier, pour le trimestre en cours et/ou un trimestre antérieur.

### Dates limites des paiements

	Été 2015	Automne 2015	Hiver 2016
Versement global pour les étudiants à temps partiel et 1 <sup>er</sup> versement pour les étudiants à temps complet	4 mai 2015	11 septembre 2015	14 janvier 2016
Versement final pour les étudiants à temps complet	15 juin 2015	2 novembre 2015	1 <sup>er</sup> mars 2016

Pour toute inscription ou modification d'inscription effectuée après la première date limite de paiement du trimestre, le montant dû comme 1<sup>er</sup> versement ou versement global est payable immédiatement.

### Frais pour paiement en retard

L'étudiant est responsable d'avoir acquitté l'intégralité du montant payable, à la date indiquée sur son état de compte. En cas de défaut de paiement, des frais de retard de 25 \$ seront ajoutés à tout solde dû, aux dates mentionnées ci-dessus, jusqu'à un maximum de 50 \$ par trimestre.